

FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL – 2026

Bon de commande des établissements adhérents

Date limite de retour du document

Vendredi 1er décembre 2025 au plus tard

Cachet Etablissement

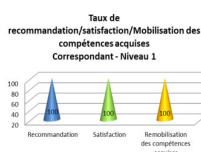
Personne chargée du dossier :

Tel :

Merci d'inscrire, dans les ronds , le nombre de professionnels que vous souhaitez former en 2026.

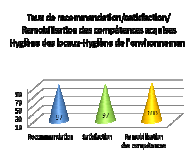
Ne tardez pas car les places sont rapidement réservées

Formation correspondant - Niveau 1
Coût 90 €/participant



5 Février 2026

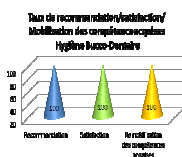
Bionettoyage en EMS
Coût 400 €/participant pour les 2 jours



12 et 13 mars 2026

8 et 9 Octobre 2026

Hygiène bucco-dentaire
Coût 90 € /participant



2 avril 2026
Matinée

Prévention du Risque Infectieux en EMS
Coût 180 € /participant



17 Septembre 2026

Soins Respiratoires et Troubles de la Déglutition
Coût 250 € /participant



19 Novembre 2026



Vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la date de signature de ce document. A l'issue de ce délai, les inscriptions tiennent lieu d'engagement ferme qui entraînera une facturation à l'établissement

Date :

Précéder la signature de « Bon pour accord »
Signature du Directeur (trice)